

# VOUS SOUHAITEZ PARRAINER UN ENFANT

PRÈS DE CHEZ VOUS



## > Contactez-nous !

« Un parrain pour grandir »

05 45 39 31 87 ou 05 45 39 31 93

[unparrainpourgrandir@udaf16.org](mailto:unparrainpourgrandir@udaf16.org)



## > Plus de renseignements :

[www.udaf16.org](http://www.udaf16.org) Rubrique « Ses services-Accompagner-Parrainage »

## > Pour en savoir plus...

Pour connaître le cadre national :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F937>

Tous parrains :

<https://www.tousparrains.org/>

Union nationale des associations familiales (Unaf) :

<https://www.unaf.fr/spip.php?rubrique715>



CHARENTE  
LE DÉPARTEMENT



DÉCOUVREZ LE PARRAINAGE DE PROXIMITÉ

# PARRAINEZ UN ENFANT

PRÈS DE CHEZ VOUS



## ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

### Le Parrainage

Parrain/marraine et enfant se retrouvent pour partager des activités en fonction de leurs envies : cuisine, sorties, jeux, sport..., favorisant ainsi les échanges et l'enrichissement mutuel.

*Cet engagement souple et solidaire est accompagné par le service d'« Un parrain pour grandir ».*

*Parrainer, c'est partager du temps régulièrement et dans la durée avec un enfant, un week-end, un après-midi, pendant les vacances... pour tisser une relation privilégiée, l'aider à grandir, favoriser son ouverture sociale et culturelle, en l'épaulant avec bienveillance.*





## → Les acteurs du parrainage

### Les parrains et marraines

Célibataire ou en couple, avec ou sans enfant, actif ou retraité... Chacun peut devenir parrain ou marraine, sous réserve de l'accord de l'équipe en charge des parrainages.

**Une condition : avoir du temps à partager** avec un enfant, un adolescent ou un jeune, de quelques heures à quelques jours par mois.

### Les parents

Vous souhaitez que votre enfant découvre de nouvelles activités, de nouveaux horizons ?  
Qu'il rencontre d'autres personnes, qu'un autre adulte participe à son épanouissement ?  
Ou vous avez simplement besoin de temps pour vous ?

Le parrainage de proximité, peut vous permettre de trouver, près de chez vous, un adulte ou une famille de confiance qui pourra **nouer une relation enrichissante et durable avec votre enfant.**

Le parrainage se met en place **à votre demande. Il respecte votre autorité parentale,** le choix de votre enfant, la place et la vie privée de chacun. Il s'appuie sur un respect et une confiance mutuelle, sans jugement de valeur.

### Les enfants et adolescents

**Tu as entre 2 et 18 ans, tu as envie de changer d'air de temps en temps,** de découvrir d'autres adultes avec lesquels tu aimerais échanger et partager des activités ?

**Un parrain peut t'apporter « ce petit plus »** aussi longtemps que chacun de vous le souhaitera.

## → La mise en place

*Rien de plus simple : contactez l'équipe d'« Un parrain pour grandir » qui répondra à vos questions et vous accompagnera pas à pas.*

- **Le parrainage est une démarche volontaire.** Chaque candidature est rigoureusement étudiée, des rencontres sont programmées **avant de former le binôme « parrain - enfant »** selon les profils et les attentes de chacun.

- Une fois que le parrainage commence, le parrain et l'enfant ou le jeune **se rencontrent régulièrement et à leur rythme.**

Ensemble, ils conviennent de la fréquence et du calendrier de leurs rencontres et **organisent librement leurs moments**

**de partage :** vie familiale, promenades, activités sportives ou manuelles, sorties culturelles, aide scolaire...

- Tout au long du parrainage, **l'animatrice du service accompagne cette relation** et apporte conseils et écoute aux parents, parrains et enfants. Elle organise également **des moments d'échanges et/ou de partage festifs et ludiques** au cours desquels se retrouvent parrains, marraines, filleuls et parents.